



Qui sommes-nous ?

La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Corse est une association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique par la loi relative à l'économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014. Fondée en 2005, la CRESS Corsica contribue à l'élaboration, la coordination et la mise en œuvre de politiques de développement de l'ESS sur les territoires. Elle intervient sur plusieurs missions en partenariat avec différents acteurs publics, privés et engagée au niveau national en participant activement aux travaux du Conseil National des CRESS (CNCRESS). Actrice stratégique qui rassemble et représente les entreprises et réseaux de l'ESS en Corse (au sens de l'article 1er de la loi du 31 juillet 2014), soient les entreprises de droit, associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises solidaires d'utilité sociales, et entreprises de fait, adoptant les règles de gouvernance et de gestion reconnue comme telles.

Quelles sont nos actions ?

- Représenter :

Représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'ESS : commissions, groupes de travail, rencontres.

- Développer :

Appui à la création, au développement et au maintien des entreprises de l'ESS : Suivi, mise en réseau.

- Former :

Développement des compétences : Appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises de l'ESS.

- Collecter :

Contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition de données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS.

- Promouvoir :

Promotion de l'ESS en corse : création de supports de communication, événementiels, réseaux sociaux et veille informationnelle.

Contactez-nous ?

Contact : Cress Corsica

Tél fixe : 09 60 17 01 40

Adresse : Pôle économique M3E
Immeuble Castellani
4 avenue du Mont-Thabor
20090 Ajaccio

Mail : contact@cress.corsica

Site Internet : <https://cress.corsica>